

Consultations publiques
Stratégie énergétique territoriale pour les Îles-de-la-Madeleine

MEMOIRE

Présenté par Attention FragÎles

À la Commission consultative sur les enjeux énergétiques

Îles-de-la-Madeleine, le 13 avril 2016



Les enjeux énergétiques sont omniprésents dans la vie des Madelinots et sont source de nombreux échanges, réflexions et préoccupations au sein de la communauté. L'isolement géographique du territoire des îles de la Madeleine, situé en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, entraîne de nombreux défis sur le plan énergétique pour l'archipel. Notamment, les questions de production et de consommation d'électricité, de transport, d'éloignement, d'approvisionnement énergétique, de grande dépendance aux sources d'énergie non renouvelables, en particulier aux hydrocarbures, ainsi que de l'importance de réduire cette consommation et de développer des alternatives sont au cœur des défis énergétiques auxquels font face les Madelinots.

Les enjeux liés aux hydrocarbures occupent une place importante dans les préoccupations et les débats liés à notre territoire insulaire. Et pour cause, les hydrocarbures ont déjà laissé leurs traces indélébiles dans notre environnement fragile et pourraient transformer davantage et à jamais le visage des Îles-de-la-Madeleine et le mode de vie des Madelinots. En effet, que ce soit par la présence de la centrale thermique, les projets de forage terrestre et dans le golfe du Saint-Laurent, la présence de sacs de mazout enfouis sous les dunes suite au naufrage de l'Irving Whale en 1970, la mise au jour de puits contaminés de la SOQUEM en 2013 ou encore le déversement d'hydrocarbures en 2014 au port de Cap-aux-Meules suite au bris et à la corrosion de l'oléoduc d'Hydro-Québec.

L'actuelle démarche de consultation « Une stratégie énergétique pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine » semble porteuse d'espoir et d'avenues intéressantes pour l'avenir énergétique de l'archipel. Le portrait présenté dans le document de consultation ainsi que les enjeux qui y sont soulevés nous semblent fort pertinents et représentatifs de notre réalité. Nous saluons donc d'emblée la pertinence de cette démarche constructive ainsi que la volonté de l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine et de la Commission consultative sur les enjeux énergétiques de mener cette démarche ambitieuse et importante pour notre territoire.

Dans ce document, nous vous présentons d'abord quelques pistes de réflexion en lien avec les principaux thèmes et les questions abordés dans le document de consultation. En annexe, faisant partie intégrale de ce mémoire, nous avons ensuite inclus différents éléments présentés lors de consultations provinciales antérieures sur des sujets liés, soit notre mémoire présenté lors des consultations sur la *Politique énergétique du Québec* (2015) (**annexe 1**) ; les recommandations issues de notre mémoire présenté dans le cadre des consultations de l'*Étude environnementale stratégique sur les hydrocarbures* (2015) (**annexe 2**) ; et la résolution d'Attention Fragiles incluse dans le mémoire présenté lors des consultations du *BAPE sur Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière* (2013) (**annexe 3**).

Une stratégie énergétique pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine

L'archipel des Îles-de-la-Madeleine, ne serait-ce que par ses différentes caractéristiques, son isolement, son éloignement du reste du territoire québécois, son approvisionnement énergétique dépendant des hydrocarbures, son réseau électrique autonome, son aménagement du territoire nécessitait qu'on se penche spécifiquement sur la question énergétique au niveau local, même si des exercices similaires ont également été menés à d'autres niveaux de gouvernance.

Réduire nos émissions de GES et atténuer les impacts des changements climatiques

Le territoire des Îles-de-la-Madeleine est à la fois parmi les plus importants émetteurs de GES, notamment dû à la production d'électricité par centrale thermique, mais est également parmi les territoires les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, qui s'y font d'ailleurs déjà sentir. Ce paradoxe rend la nécessité de réduire nos émissions de GES encore plus importante, que ce soit en diminuant notre consommation d'énergie, en améliorant notre efficacité énergétique, en diminuant notre utilisation d'hydrocarbures, en développant des modes de production basés sur des énergies renouvelables, en misant sur l'électrification des transports ou encore par toute autre mesure pouvant contribuer à cet objectif.

Les effets des changements climatiques se font déjà sentir dans l'archipel où l'on note une:

- Élévation du niveau moyen de la mer ;
- Augmentation de l'intensité des tempêtes et de la fréquence des surcotes de marée causées par les tempêtes ;
- Diminution de la période d'englacement en hiver ;
- Augmentation de la température moyenne et des écarts de température de plus en plus importants, ce qui augmentera le nombre de périodes de gel et de dégel, diminuera la couverture neigeuse, et augmentera la probabilité des épisodes de verglas¹.

Plusieurs organisations du milieu travaillent déjà à réaliser des actions visant à atténuer les impacts locaux des changements climatiques. Ces actions doivent se poursuivre et être soutenues adéquatement par les paliers de gouvernance locale, provinciale et nationale.

Réduire notre consommation et améliorer l'efficacité énergétique

Dans le domaine des matières résiduelles, la règle des 3RV est celle qui prime, soit de réduire, de recycler, de réutiliser et de valoriser. Nous sommes d'avis qu'en matière d'énergie, comme dans tout type de consommation, le principe de réduction devrait s'appliquer en premier lieu. En effet, la meilleure énergie est celle que nous n'avons pas besoin de produire ! Donc si chacun faisait tout d'abord un effort de réduction de sa consommation d'énergie, il s'en suivrait une baisse importante de la demande en kilowattheure, ce qui représenterait un impact global non négligeable considérant la dépendance aux hydrocarbures de notre réseau électrique actuel.

¹ Attention Fragîles (2012). Plan stratégique d'intervention en environnement pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine. [En ligne] : <http://psie-tim.attentionfragiles.org/diagnostic-territorial-et-options-d-intervention/impacts-locaux-des-changements-climatiques.html>

De plus, cette réduction passe inévitablement par l'amélioration de l'efficacité énergétique pour les citoyens, les entreprises, les établissements et les industries du territoire. Des mesures et des programmes ciblant spécifiquement l'archipel devraient être mis de l'avant, notamment par Hydro-Québec, en vue d'améliorer l'efficacité énergétique sur le territoire. Ceux-ci devront être bien publicisés et étalés dans le temps afin de permettre au plus grand nombre d'y adhérer. Toute économie d'énergie résultant de l'amélioration de l'efficacité énergétique sur le territoire devrait être vue comme un investissement et un gain par la société d'État.

Accroître l'autonomie énergétique et développer les énergies renouvelables

Il importe d'accroître l'autonomie énergétique sur le territoire. Par exemple, en explorant et en mettant en place des solutions alternatives aux hydrocarbures, utilisés actuellement comme source unique d'approvisionnement en énergie, qui soient appropriées au cadre de vie, aux activités économiques et aux infrastructures présentes et projetées sur le territoire que ce soit pour les résidences, les ICI, le transport, l'agriculture ou les pêches. Parmi les formes d'approvisionnement énergétiques pouvant être développées, plusieurs font appel aux énergies renouvelables comme l'énergie solaire, l'éolien, la géothermie, la biomasse ou l'option du câble souterrain. Ces aspects avaient d'ailleurs déjà été identifiés par les partenaires du milieu lors des démarches ayant mené au *Plan stratégique d'intervention en environnement pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine*².

Afin d'entamer une transition énergétique locale, différents types de production d'énergie, issus de sources renouvelables, devraient être mis en place graduellement. Des incitatifs devraient également être établis afin de favoriser le développement de l'expertise locale sur ces types de systèmes de production énergétique. Ce qui importe, ce n'est pas l'imposition d'un modèle unique, mais plutôt la diversification de nos sources d'approvisionnement et l'accroissement de notre autonomie énergétique, tout en tentant de diminuer notre dépendance aux hydrocarbures.

Les caractéristiques et les défis énergétiques de l'archipel en font un milieu propice au développement de nouveaux modèles et de nouvelles sources de production énergétique alternatives et durables. Différentes avenues novatrices pourraient être explorées pour développer une expertise en ce sens et faire des Îles-de-la-Madeleine un laboratoire en matière d'innovations technologiques et d'énergies renouvelables. L'isolement du territoire, la présence d'un réseau autonome de production et de transport d'électricité, la petite taille de ce réseau, la possibilité de contrôler assez facilement les intrants ainsi que la présence de sources énergétiques renouvelables sur notre territoire rendent cette possibilité envisageable.

De plus, il serait primordial qu'Hydro-Québec puisse mettre en place des programmes d'aide afin de soutenir le développement et l'implantation de sources de production énergétique renouvelables dans l'archipel. Actuellement, un soutien financier est offert aux clients désireux d'installer à leur résidence

² Attention Fragîles (2012). Plan stratégique d'intervention en environnement pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine. [En ligne] : <http://psie-tim.attentionfragiles.org/diagnostic-territorial-et-options-d-intervention/air-et-enjeux-energetiques.html>

ou leur entreprise un système parallèle de chauffage fonctionnant au mazout et plus récemment au propane. Bien que cette initiative vise à réduire les pertes d'énergies (chaleur) liées à la l'utilisation du mazout par la centrale pour produire de l'électricité, ensuite utilisée pour le chauffage, elle favorise et encourage l'utilisation de sources d'énergie non renouvelables. De plus, compte tenu du fait que les clients n'ont pas d'options au niveau de l'aide financière offerte pour un système fonctionnant à partir de source d'énergie renouvelable, il en découle un double impact. En effet, ce système n'incite pas les citoyens et les entreprises à se tourner vers des formes de production énergétique renouvelables, en plus d'augmenter la consommation d'énergie non renouvelable en ne subventionnant que les systèmes fonctionnant au mazout ou au propane. Toute production énergétique faite directement à la source par un citoyen, une entreprise ou un établissement du territoire devrait être vue comme un gain et une économie du côté de la centrale. Dans cette optique, toutes les formes d'énergie et d'autoproduction devraient être soutenues financièrement au même titre, ou idéalement de manière plus importante pour les systèmes fonctionnant à partir d'énergies renouvelables.

Électrification des transports et transports collectifs

Nous devons également poursuivre les efforts locaux visant à développer des modes de transport collectifs et actifs sur le territoire, par exemple en instaurant un système de covoiturage afin de bonifier l'offre de transports en commun ; en renforçant la promotion des transports collectifs et actifs auprès des citoyens et des visiteurs ; ainsi qu'en développant le réseau de pistes cyclables et d'infrastructures connexes ainsi que les infrastructures destinées aux piétons. Ces aspects avaient d'ailleurs déjà été identifiés par les partenaires du milieu lors des démarches ayant mené au *Plan stratégique d'intervention en environnement pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine*³.

L'électrification des transports est également une avenue intéressante à développer, promouvoir et soutenir sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Il serait important de favoriser l'accès aux véhicules électriques localement, en incitant les distributeurs et les concessionnaires locaux à les offrir, afin de permettre aux Madelinots de se procurer ces types de véhicules et ainsi de bénéficier des incitatifs provinciaux. Également, des incitatifs locaux pour les véhicules énergétiques pourraient être promus et mis en place, tels que des stationnements réservés à ces types de véhicules et l'installation de bornes de recharge à des endroits stratégiques couvrant l'ensemble de l'archipel. Il serait également intéressant de donner plus d'information à la population et aux entreprises sur ces véhicules et leurs avantages présents même si l'approvisionnement énergétique provient d'une centrale thermique. De plus, les institutions, entreprises, commerces et établissements pourraient être incités à se doter d'une flotte de véhicules électriques pour réaliser leurs activités. À titre d'exemple, La Municipalité des Îles pourrait se doter d'une flotte de véhicule électrique au fur et à mesure que ses véhicules doivent être remplacés, et devenir ainsi un modèle.

³ Attention Fragîles (2012). Plan stratégique d'intervention en environnement pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine. [En ligne] : <http://psie-tim.attentionfragiles.org/diagnostic-territorial-et-options-d-intervention/air-et-enjeux-energetiques.html>

Les ressources inexploitées du territoire, en particulier les hydrocarbures

Concernant, les ressources inexploitées du territoire, notamment la question de l'exploitation locale du gaz naturel en milieu terrestre, nous sommes d'avis que les recommandations énoncées par le BAPE sur *Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière* (2013) doivent être strictement appliquées. Le rapport du BAPE sur les nappes phréatiques a reconnu le caractère irremplaçable des nappes phréatiques aux îles de la Madeleine, constituant la seule source d'eau potable de qualité, disponible à un coût raisonnable ainsi que leur grande vulnérabilité. En ce sens, nous sommes d'avis que l'exploitation de cette ressource ne constitue pas une avenue de développement économique durable à explorer sur le territoire. Les risques et impacts potentiels, tant pour l'environnement, l'eau potable, la qualité de vie ainsi que nos piliers économiques que sont le tourisme et la pêche nous semblent plus importants que les bénéfices potentiels qui pourraient découler de cette activité. Sur cette question, nous croyons que le principe de précaution doit d'abord être mis de l'avant. De plus, le développement de l'exploitation locale de telles ressources ne nous apparaît pas cohérent avec des objectifs de transition énergétique et de réduction d'émissions de GES.

Différents aspects liés à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre (p.17 à 19) et en milieu marin (p.14 à 17) sont développés dans les documents présentés en annexe 1. Nos positions et recommandations face à l'exploitation de ces ressources sont également présentées en annexe 2 (p.21) et en annexe 3 (p.22).

La sécurité d'approvisionnement et les risques liés aux hydrocarbures

La grande utilisation d'hydrocarbures dans l'archipel, en matière de production électrique, de chauffage résidentiel, de transport terrestre, maritime ou aérien et d'utilisation commerciale ou industrielle, présente différents impacts et risques environnementaux. Des risques liés à l'approvisionnement, au débarquement au quai, au transport et à l'entreposage de ces carburants sont inhérents à cette importante présence d'hydrocarbures sur le territoire. Même si des mesures de sécurité sont prises, nous savons que nous ne sommes jamais à l'abri des risques d'incidents et de déversement, comme l'a démontré le déversement survenu au port de Cap-aux-Meules à l'automne 2014 suite au bris de l'oléoduc d'Hydro-Québec alimentant la centrale thermique. D'ailleurs, les impacts de ce déversement se font toujours sentir alors que la décontamination n'est toujours pas terminée, que plusieurs questions demeurent sans réponses et que le site n'est pas revenu à son état d'origine causant un irritant autant visuel que fonctionnel.

En ce sens, la demande visant à doter le territoire d'un Centre d'expertise et d'intervention en cas de déversement nous apparaît pertinente tant face à ces risques locaux qu'aux risques plus régionaux (transport du pétrole par bateau au large des Îles par exemple) auxquels l'archipel est exposé. Les instances concernées par les approvisionnements locaux en hydrocarbures doivent également se doter de mesures et de plan de prévention, de sécurité et d'urgence adéquats. Il est impératif que tout soit mis en œuvre sur le territoire afin que le principe de précaution et la prévention des risques liés à l'utilisation d'hydrocarbures priment avant toute chose. La sécurité de la population et la qualité de l'environnement

exceptionnel des Îles-de-la-Madeleine ne doivent pas être compromises et des accidents, comme ceux déjà connus sur le territoire, devraient être évités grâce à une meilleure prévention.

Gouvernance, leadership et concertation

Finalement, la question de la gouvernance, du leadership et de la concertation, notamment des acteurs locaux, mais également avec les acteurs provinciaux ou la société d'État, Hydro-Québec, sont des aspects primordiaux si l'on souhaite mettre en œuvre une réelle stratégie énergétique ayant des répercussions concrètes sur le territoire. Tous les acteurs concernés (citoyens, entreprises, institutions, Hydro-Québec, gouvernements) doivent soutenir la stratégie énergétique territoriale et s'impliquer dans sa réalisation pour qu'elle ait une réelle portée. Lors de sa mise en œuvre, la participation d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec, autant en termes de soutien que de collaboration avec les acteurs locaux, est essentielle. Les représentations auprès de ces instances doivent être poursuivies afin que celles-ci saisissent bien l'importance de la démarche menée localement et afin de s'assurer de leur bonne collaboration à celle-ci.

Il importe également de faire valoir auprès des gouvernements et des instances concernées les spécificités du territoire, notamment dans le cadre de la reconnaissance du statut d'insularité, ainsi que la spécificité du réseau autonome des Îles-de-la-Madeleine.

De cette reconnaissance devrait découler :

- des actions et des mesures concrètes, telles que le soutien à l'innovation dans le cadre de projets-pilotes (les Îles comme laboratoire) ;
- des mesures et programmes ciblés et adaptés au territoire et à son réseau (efficacité énergétique, soutien aux énergies renouvelables) ;
- une pleine collaboration dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique territoriale locale.

Consultations publiques
Politique énergétique du Québec 2016-2025

**Synthèse et mise à jour du mémoire
présenté à la Commission sur les enjeux énergétiques (2013)**

Présenté par Attention FragÎles

Au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Dans le cadre de la séance de consultations publiques
tenue aux Îles-de-la-Madeleine le 16 septembre 2015



ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

Table des matières

ATTENTION FRAGILES.....	10
INTRODUCTION.....	11
1. ENJEUX ENERGETIQUES LOCAUX DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	12
1.1 Approvisionnement énergétique et dépendance aux hydrocarbures	12
1.2 Impacts locaux, risques associés et changements climatiques.....	12
1.3 Diminution de la consommation d'hydrocarbures et développement d'alternatives	13
2. EXPLORATION ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES EN MILIEU MARIN.....	14
2.1 Préoccupations locales et absence d'acceptabilité sociale.....	14
2.2 Fragilité et importance des écosystèmes côtiers et marins	15
2.3 Difficile cohabitation avec les principaux moteurs économiques : la pêche et le tourisme	15
2.4 Capacité d'intervention insuffisante.....	16
2.5 Nécessaire concertation, le golfe St-Laurent partagé entre cinq provinces.....	17
3. EXPLORATION ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES EN MILIEU TERRESTRE.....	17
3.1 Préoccupations locales et acceptabilité sociale non acquise.....	17
3.2 Caractère vulnérable et irremplaçable des nappes d'eau souterraine.....	18
3.3 Importance des écosystèmes, de l'environnement et des paysages	19
3.4 Principaux moteurs économiques : la pêche et le tourisme, une image à préserver	19
RECOMMANDATIONS	20

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

Attention Fragîles

Attention Fragîles est un organisme à but non lucratif issu d'un mouvement citoyen et créé en 1988. Premier organisme environnemental aux Îles-de-la-Madeleine, Attention Fragîles a toujours eu comme mission principale la protection de l'environnement de l'archipel et la mise en valeur de son patrimoine naturel. Par sa mission, il contribue à la responsabilisation environnementale de la population, des acteurs du développement et des visiteurs des Îles-de-la-Madeleine en réalisant, en soutenant ou en encourageant des comportements respectueux de l'environnement.

Par le soutien, la sensibilisation, la représentation, l'éducation, la recherche et le travail terrain, Attention Fragîles travaille avec plus de 25 partenaires et intervenants du milieu. Notre mandat et notre champ d'action, ainsi que l'expertise que nous avons développée, sont reconnus par l'ensemble de nos partenaires locaux et régionaux. La présence d'Attention Fragîles a contribué à revitaliser le milieu de vie madelinot, apporté du support aux citoyens et aux organismes madelinots et a grandement contribué à faire reconnaître l'apport considérable du secteur de l'environnement dans l'économie et le développement des Îles-de-la-Madeleine.

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

Introduction

Les enjeux énergétiques sont omniprésents dans la vie des Madelinots et sont source de nombreux échanges, réflexions et préoccupations au sein de la communauté. L'isolement géographique du territoire des îles de la Madeleine situé en plein cœur du golfe du Saint-Laurent entraîne notamment de nombreux défis sur le plan énergétique pour l'archipel. Les questions de production et de consommation d'électricité, de transport, d'éloignement, d'approvisionnement énergétique, de grande dépendance aux sources d'énergie non renouvelables, en particulier aux hydrocarbures, ainsi que de l'importance de réduire cette consommation et de développer des alternatives sont au cœur des défis énergétiques auxquels font face les Madelinots.

Les enjeux liés aux hydrocarbures occupent notamment une place importante dans les préoccupations et les débats présents sur notre territoire insulaire. Que ce soit la présence de la centrale thermique, les projets de forage terrestre et dans le golfe du Saint-Laurent, les sacs de mazout enfouis sous les dunes suite au naufrage de l'Irving Whale, les puits contaminés de la SOQUEM ou encore le récent déversement d'hydrocarbures au port de Cap-aux-Meules suite au bris de l'oléoduc d'Hydro-Québec, les hydrocarbures ont déjà laissé leurs traces indélébiles dans notre environnement fragile et pourraient transformer davantage et à jamais le visage des Îles-de-la-Madeleine et le mode de vie des Madelinots.

Notre réflexion, présentée dans ce document, portera davantage sur les enjeux liés aux hydrocarbures que notre organisme suit assidument depuis plusieurs années. Notre engagement et notre participation à la Table des hydrocarbures des Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'au sein du comité d'orientation de la Coalition Saint-Laurent nous ont permis notamment d'approfondir nos connaissances dans cet épineux dossier et de dégager une position que nous vous partageons dans le cadre des consultations publiques sur la Politique énergétique du Québec 2016-2025

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

1. Enjeux énergétiques locaux des Îles-de-la-Madeleine

1.1 Approvisionnement énergétique et dépendance aux hydrocarbures

Les questions énergétiques sont au cœur des préoccupations des Madelinots. L'isolement géographique du territoire des îles de la Madeleine entraîne notamment de nombreux défis sur le plan énergétique pour l'archipel situé en plein cœur du golfe du Saint-Laurent. Différents enjeux liés à cette insularité ont une influence sur les choix énergétiques locaux : dépendance complète aux combustibles fossiles, aménagement du territoire, fluctuations saisonnières de la population, préservation de l'environnement local, changements climatiques et économie fragile⁴.

La presque totalité de la demande énergétique de l'archipel, que ce soit sur le plan résidentiel, commercial, industriel ou des transports, est dépendante des hydrocarbures. Cette différence importante entre l'archipel et la majeure partie du territoire québécois découle du fait que les Îles-de-la-Madeleine ne sont pas raccordées au réseau principal de distribution d'électricité d'Hydro-Québec. En effet, elles constituent un réseau autonome alimenté entièrement par une centrale thermique. Ces particularités de l'archipel en font un territoire ayant certains enjeux énergétiques distincts du reste de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi que de l'ensemble du territoire québécois. Certains enjeux énergétiques locaux ne peuvent donc pas être envisagés et réfléchis de la même manière dans le contexte insulaire du réseau autonome de production et de distribution d'électricité des Îles-de-la-Madeleine.

1.2 Impacts locaux, risques associés et changements climatiques

La grande utilisation d'hydrocarbures dans l'archipel, en matière de production électrique, de chauffage résidentiel, de transport terrestre, maritime ou aérien et d'utilisation commerciale ou industrielle, présente différents impacts et risques environnementaux. Des risques liés à l'approvisionnement, au débarquement au quai, au transport et à l'entreposage de ces carburants sont inhérents à cette importante présence d'hydrocarbures. Même si des mesures de sécurité sont prises, nous savons que nous ne sommes jamais à l'abri des risques d'incidents et de déversement, comme le montre le déversement survenu au port de Cap-aux-Meules à l'automne 2014 suite au bris de l'oléoduc d'Hydro-Québec alimentant la centrale thermique. Un an plus tard, la décontamination et la réhabilitation de ce site n'est d'ailleurs pas encore complétée⁵.

L'importante utilisation d'hydrocarbures dans l'archipel est également liée à une forte production de GES per capita. Or, l'enjeu de réduction des GES interpelle particulièrement les Madelinots puisque l'archipel n'est pas à l'abri des conséquences engendrées par les changements climatiques et que des

⁴ Pagé, Laurence (2012). *Vers un système énergétique durable aux Îles de la Madeleine : Analyse des cas de Samsø, Gotland e Bornholm*, Centre de formation en environnement, Université de Sherbrooke. En Ligne : [http://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais2012/Page_L__24-09-2012_.pdf]

⁵ Radio-Canada (2015). *Cap-aux-Meules : Hydro-Québec construira un oléoduc aérien.*[En ligne] : <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/09/11/001-hydro-quebec-cap-aux-meules-plan-remplacement-oleoduc.shtml>

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

impacts qui s’y font déjà sentir. Les milieux insulaires du fleuve et du golfe du Saint-Laurent, tels que les îles de la Madeleine, sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques.⁶ La hausse du niveau de la mer, l’augmentation de l’occurrence de conditions climatiques extrêmes, les tempêtes plus fréquentes et intenses, les grands vents et hautes marées et la diminution du couvert de glace en période hivernale sont tous des effets pouvant être associés aux changements climatiques qui augmentent le phénomène d’érosion du littoral, les pressions sur les milieux de l’archipel déjà fragiles et comportent de nombreux autres défis pour les Madelinots.

1.3 Diminution de la consommation d’hydrocarbures et développement d’alternatives

Les enjeux présentés précédemment montrent l’importance de diminuer notre dépendance aux hydrocarbures et leur consommation dans l’archipel. Pour ce faire, nous pouvons miser notamment sur le développement de sources de production d’énergie alternatives, l’amélioration de l’efficacité énergétique, l’utilisation de modes de transport collectifs ainsi que l’électrification des transports.

Dans le contexte où la centrale thermique qui alimente actuellement l’archipel en électricité atteindra sa fin de vie d’ici environ 20 ans, l’exploration de différents scénarios de remplacement faisant notamment appel aux énergies renouvelables (couplage avec l’éolien, raccordement par câble au réseau principal d’Hydro-Québec, biomasse, développement d’autres sources d’énergies renouvelables dans l’archipel) est intéressante à considérer dès maintenant⁷. Pour se faire, il importe notamment d’explorer les avantages et contraintes de chaque scénario de remplacement tant sur le plan socio-économique qu’environnemental. De plus, ces décisions d’importance concernant l’avenir énergétique de notre archipel ne sauraient se prendre sans l’implication des intervenants locaux. L’acceptabilité sociale de tout nouveau projet de nature énergétique dans l’archipel est un facteur à ne pas négliger.

Les caractéristiques et les défis énergétiques de l’archipel en font un milieu propice au développement de nouveaux modèles et de nouvelles sources de production énergétique alternatives et durables. Différentes avenues novatrices pourraient être explorées pour développer une expertise en ce sens et faire des Îles-de-la-Madeleine un laboratoire et une vitrine pour les énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, géothermie, etc.) et la mise en œuvre d’un système énergétique durable. L’isolement du territoire, la présence d’un réseau autonome de production et de transport d’électricité, la petite taille de ce réseau, la possibilité de contrôler assez facilement les intrants ainsi que la présence de sources énergétiques renouvelables sur notre territoire rendent cette possibilité envisageable.

⁶ Perreault, Mathieu (2013). *Les Îles du Québec vulnérables*. La Presse. En Ligne : [\[http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/changements-climatiques/201309/05/01-4686234-les-iles-du-quebec-vulnerables.php\]](http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/changements-climatiques/201309/05/01-4686234-les-iles-du-quebec-vulnerables.php)

⁷ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. (2013). *Stratégie énergétique territoriale des Îles-de-la-Madeleine. Étape 1 : Bilan énergétique et projections*. Dunsky, Expertise en énergie. En Ligne : [\[http://www.muniles.ca/images/Upload/14_accueil/2013/2013-08-28_bilan_Dunsky.pdf\]](http://www.muniles.ca/images/Upload/14_accueil/2013/2013-08-28_bilan_Dunsky.pdf)

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

Des mesures visant à favoriser l'efficacité énergétique, la promotion du transport collectif ainsi que l'électrification des transports ont été mises en place au cours des dernières années à la fois au niveau provincial, régional et local. Il importe cependant de poursuivre les efforts entrepris dans ces domaines. Certaines dispositions particulières, par exemple l'instauration de programmes liés à la réalité de l'archipel et d'incitatifs financiers supplémentaires à l'efficacité énergétique et à l'utilisation d'énergies renouvelables pourraient être avantageuse et justifiée dans le contexte où les coûts monétaires et environnementaux de la production énergétique de l'archipel sont importants.

2. Exploration et exploitation des hydrocarbures en milieu marin

2.1 Préoccupations locales et absence d'acceptabilité sociale

Les îles de la Madeleine étant situées en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, les impacts des activités qui y sont développées et pratiquées concernent et préoccupent grandement les Madelinots. L'enjeu de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin au large des côtes de l'archipel suscitent donc de nombreuses réactions et inquiétudes auprès de la population madelinienne. Le projet de la firme Corridor Resources de procéder à l'exploration et éventuellement à l'exploitation pétrolière sur le site de Old Harry situé à peine à 80 km des côtes des îles de la Madeleine ainsi que la volonté affirmée par le gouvernement du Québec d'exploiter les ressources pétrolières potentielles de l'Est-du-Québec, notamment dans le golfe Saint-Laurent entretiennent ces inquiétudes.

Dans le cadre d'un sondage sur la satisfaction des citoyens organisé par la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 78,4% des 787 répondants se sont d'ailleurs déclarés contre l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin⁸. Bien que non scientifique, ce vaste sondage a été réalisé de façon rigoureuse et a permis de constater la faible acceptabilité sociale des éventuels projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dans les eaux du golfe du Saint-Laurent au large des Îles-de-la-Madeleine. De plus, le rapport d'étude réalisé par la firme Genivar dans le cadre de l'*Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie-des-Chaleurs (EES 2)*, menée par le gouvernement du Québec et rendu public en septembre 2013, souligne très clairement cette faible acceptabilité sociale. Des consultations menées dans ce cadre ont fait ressortir des appréhensions profondes de la part des populations, en ce qui a trait aux effets potentiels des levées sismiques, aux effets d'un éventuel déversement accidentel majeur sur la biodiversité, sur le tourisme et sur les pêcheries, ainsi qu'aux faibles retombées économiques anticipées pour les régions concernées.⁹ Les consultations publiques menées dans les cinq provinces riveraines du golfe, dans le cadre de l'*Étude environnementale stratégique de la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador* montre également les importantes préoccupations et l'absence d'acceptabilité sociale des communautés côtières.

⁸ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (2012). *Sondage sur la satisfaction des citoyens*. En ligne [http://www.muniles.ca/images/Upload/14_accueil/2012/2012-11-08_resultats_sondage.pdf]

⁹ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. En Ligne : [http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf]

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

2.2 Fragilité et importance des écosystèmes côtiers et marins

Les écosystèmes côtiers et marins non seulement supportent directement et de façon essentielle les principales économies de l'archipel (pêche et tourisme), mais fournissent en outre des services de régulation et des services à caractère social jugés essentiels à la vie aux Îles-de-la-Madeleine. Il faut savoir aussi que les écosystèmes côtiers et marins de l'archipel sont déjà extrêmement vulnérables étant donné leur état actuel et les nombreuses pressions qui s'exercent sur eux (changements climatiques, prélèvement de matériaux granulaires, intensité de l'utilisation, etc.). Ils sont donc moins résilients : moins en mesure de s'adapter aux désordres que causerait un déversement ou aux impacts des techniques de dépollution qui seraient employés. De plus, les eaux du golfe du Saint-Laurent entourant les îles de la Madeleine constituent également un écosystème fragile comportant différentes zones sensibles d'importance biologique. Le golfe comprend des secteurs immenses d'importance pour les mammifères marins, des zones essentielles et uniques pour certains poissons ainsi que des sites d'importance pour les crustacés et les mollusques. Même si nous avons une connaissance relativement grande du golfe, de nombreuses lacunes sur le plan des connaissances demeurent, notamment au niveau biologique.

Le rapport d'étude de l'ESS 2 mené au Québec relève également de nombreuses lacunes dans l'état actuel des connaissances que ce soit en regard des technologies d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, des composantes des milieux physique, biologique et humain, des effets environnementaux potentiels ou des déversements accidentels¹⁰. Ces lacunes doivent être prises en compte dans toute prise de décision concernant d'éventuelles activités d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. Le principe de précaution est d'abord celui qui devrait primer avant tout dans les décisions concernant l'avenir du golfe Saint-Laurent, particulièrement devant les nombreuses lacunes actuelles.

2.3 Difficile cohabitation avec les principaux moteurs économiques : la pêche et le tourisme

L'économie des Îles-de-la-Madeleine est fortement tributaire du tourisme et de la pêche. Ainsi, les retombées directes de l'industrie du tourisme sont de près de 70 millions \$ par année, alors qu'elles sont de 80 millions \$ pour l'industrie de la pêche¹¹. Aussi, plus de 50 000 visiteurs annuellement contribuent à la création de nombreux emplois. Ces deux principaux piliers économiques, au cœur de la vie des Madelinots, risqueraient d'être menacés par la venue de l'industrie pétrolière, qui ne se marie guère avec ceux-ci. La fierté des Madelinots envers leur territoire, tout comme l'attrait que ce dernier suscite auprès des milliers de visiteurs, dépend de la qualité des ressources, des paysages et de l'environnement.

L'implantation d'une industrie pétrolière en milieu marin, au large des côtes de l'archipel, risquerait d'avoir un impact, difficile à prévoir et à mesurer, sur l'image de qualité et de marque sur laquelle repose la popularité des produits de la mer madelinots et des attraits touristiques des Îles-de-la-

¹⁰ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des Chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. En ligne : [\[http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf\]](http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf)

¹¹ Dulude, N. 2012. *Étude sur les retombées économiques du tourisme aux îles de la Madeleine*. DAA Stratégies.

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

Madeleine, image qu'il importe de préserver à tout prix. La perception des visiteurs et des consommateurs est importante pour la viabilité de ces secteurs économiques et pour l'archipel. Le développement d'une industrie liée aux hydrocarbures risquerait donc de venir mettre en danger des économies déjà bien implantées, lucratives et durables.

2.4 Capacité d'intervention insuffisante

Les écosystèmes du golfe du Saint-Laurent et les côtes madeleiniennes sont particulièrement vulnérables aux déversements d'hydrocarbures extracôtiers. Une marée noire dans le golfe du Saint-Laurent pourrait affecter un vaste territoire, notamment en raison du caractère dynamique du golfe et des espèces qui sont mobiles. Compte tenu que le golfe est de petite taille et constitue un milieu semi-fermé, un déversement d'hydrocarbures pourrait atteindre rapidement les côtes des territoires qui en constituent le littoral. Des simulations de déversement indépendantes menées par Environnement Canada¹² et par une équipe de chercheurs de l'ISMER¹³ montrent qu'advenant un déversement important, les côtes des Îles-de-la-Madeleine, de Terre-Neuve et du Cap-Breton risquent d'être touchées. Toutes ces problématiques risqueraient d'être accrues en période hivernale due à la présence de glace dans le golfe.

Ces aspects sont d'autant plus préoccupants dans mesure où la capacité d'intervention en cas de situation d'urgence, telle qu'un déversement d'hydrocarbures, dans le golfe St-Laurent est insuffisante. Un rapport accablant du Commissaire fédéral à l'environnement et au développement durable, rendu public en février 2013, confirme clairement les inquiétudes exprimées depuis plusieurs années par de nombreux groupes et intervenants. Ce rapport indique notamment que la capacité d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent est nettement inadéquate¹⁴. Les moyens techniques et humains pour intervenir adéquatement ne sont pas en place actuellement. Le rapport d'étude réalisé dans le cadre de l'ESS2 au Québec souligne également la déficience de l'actuelle capacité d'intervention en situation d'urgence pour répondre à d'éventuels accidents majeurs en cas de déversement accidentel en mer. Le rapport souligne que les plans de gestion des urgences de la Garde côtière (GCC) et d'Environnement Canada comportent plusieurs lacunes¹⁵.

¹² Environnement Canada. 2012. Attachment : Environment Canada comments on oil spill trajectory modeling [En ligne]. <http://www.cnlopb.nl.ca/pdfs/corridorresinc/ecommentsosm.pdf>

¹³ Bourgault, D. et al. 2014. Numerical simulations of the spread of floating passive tracer released at the Old Harry prospect. *Environmental Research Letters*, vol. 9 [En ligne]. <http://iopscience.iop.org/1748-9326/9/5/054001/article>

¹⁴ Gouvernement du Canada. (2012). *Rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable*. Bureau du vérificateur général du Canada, En Ligne : [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/att_parl_oag_201304_aa_f_38197.html]

¹⁵ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. En Ligne : [http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf]

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

2.5 Nécessaire concertation, le golfe St-Laurent partagé entre cinq provinces

Le golfe du Saint-Laurent est un joyau unique et précieux partagé entre cinq provinces. Les frontières administratives tracées par l'homme ne peuvent justifier que soient prises des décisions par une province qui pourraient avoir des répercussions irréversibles sur l'ensemble du golfe et sur les provinces voisines. Leurs communautés côtières et leur vie socio-économique dépendent toutes du golfe.

Les démarches et les diverses études entreprises notamment par le gouvernement de Terre-Neuve et du Québec pour explorer et exploiter les hydrocarbures sur leur territoire respectif du golfe sont insuffisantes. Les évaluations environnementales stratégiques (EES) réalisées dans ces provinces sont confinées à un territoire qui ne respecte pas la réalité biologique et biophysique de l'ensemble du golfe du Saint-Laurent. Seule une étude complète portant sur l'ensemble du golfe et une vaste consultation auprès des populations côtières permettraient de prendre des choix éclairés quant à l'avenir du golfe en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Le rapport d'étude de l'EES 2 mené au Québec souligne d'ailleurs que « le golfe du Saint-Laurent et la Baie-des-Chaleurs constituent un écosystème « global », aux dynamiques interreliées, qui doit être analysé dans son « entièresité » ». Ce même rapport relève également que le découpage administratif du golfe entre les territoires de cinq provinces et la multiplication des juridictions visant l'encadrement des activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures dans le golfe rendent complexes l'harmonisation des processus de décision et d'encadrement¹⁶. À cet effet, le rapport de la *Commission sur les enjeux énergétiques du Québec*, paru en février 2014, recommande que des discussions avec les autres provinces riveraines du golfe et le gouvernement fédéral afin établir, entre autres, un cadre coordonné d'évaluation environnementale et de consultation¹⁷.

3. Exploration et exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre

3.1 Préoccupations locales et acceptabilité sociale non acquise

Au cours des dernières années, la question de la possible exploration et exploitation des hydrocarbures, en milieu terrestre, avec la présentation en 2008 d'un projet préliminaire de forage gazier par la firme Gastem, est devenue un enjeu préoccupant pour les Madelinots. Les impacts environnementaux et socio-économiques possibles de ce type d'exploitation sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine ont suscité de nombreuses réactions et inquiétudes au sein de la population. Dans le cadre d'un sondage sur la satisfaction des citoyens organisé par la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 73,2% des 907 répondants se sont d'ailleurs déclarés contre l'exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre¹⁸. Bien

¹⁶ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. En ligne : [\[http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf\]](http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf)

¹⁷ Lanoue, R. et Mousseau, N. (2014). *Maîtriser notre avenir énergétique*, Rapport Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, [En ligne] : <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2014/12/Rapport-consultation-energie.pdf>

¹⁸ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (2012). *Sondage sur la satisfaction des citoyens*. En ligne [\[http://www.muniles.ca/images/Upload/14_accueil/2012/2012-11-08_resultats_sondage.pdf\]](http://www.muniles.ca/images/Upload/14_accueil/2012/2012-11-08_resultats_sondage.pdf)

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

que non scientifique, ce vaste sondage a été réalisé de façon rigoureuse et a permis de constater la non-adhésion d'une partie substantielle de la population au projet de Gastem et sa très faible acceptabilité sociale. Lors des audiences publiques du *BAPE sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*, tenues aux Îles-de-la-Madeleine, en mai et juin 2013, de nombreux citoyens et organisations sont venus présenter leurs réflexions, préoccupations et questions face à l'exploration et l'exploitation gazière dans l'archipel. Les nombreux risques et impacts tant au niveau environnemental que socio-économique ont été soulevés par les différents intervenants et citoyens. L'acceptabilité sociale pour ce type de projet n'était alors pas au rendez-vous.

3.2 Caractère vulnérable et irremplaçable des nappes d'eau souterraine

Les nappes phréatiques des îles de la Madeleine représentent l'unique source d'eau potable pour l'ensemble de l'archipel. Elles sont classées de niveau I selon le système de classification des eaux souterraines du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), ce qui se traduit par source irremplaçable.¹⁹ En effet, elles sont indispensables à toute activité sociale ou économique dans l'archipel et leur grande fragilité n'est plus à prouver. Ces aquifères insulaires, avec leurs caractères hydrologiques particuliers, sont hautement vulnérables et déjà soumis à nombre de pressions ou facteurs de risque, particulièrement en saison estivale. Si le pompage d'eau est trop important, elles sont vulnérables aux intrusions de contaminants de surface ou d'eau salée marine. L'augmentation de la population et l'étalement subséquent de l'espace urbanisé imposent une pression accrue sur les aquifères, tout comme l'influx estival de touristes. Des sources de stress d'origine géologique ou climatique, sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle, s'ajoutent à ces impacts humains, tels que l'érosion et le recul des côtes, la hausse du niveau de la mer ainsi que les changements en termes de pluviosité et de couvert hivernal. Ces divers phénomènes viennent réduire peu à peu le volume d'eau douce des nappes phréatiques et imposent des stress supplémentaires sur les réserves d'eau potable irremplaçables de l'archipel.

En ce sens, le rapport du BAPE sur les nappes phréatiques a reconnu le caractère irremplaçable des nappes phréatiques aux îles de la Madeleine, constituant la seule source d'eau potable de qualité, disponible à un coût raisonnable. De plus, cette commission d'enquête a également reconnu que ces aquifères sont vulnérables aux intrusions d'eau salée et à la contamination.²⁰ Le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine reconnaît également l'importance de la protection des nappes d'eau souterraine de l'archipel et affirme qu'aucun compromis n'est possible sur cet aspect.

¹⁹ *Municipalité des Îles-de-la-Madeleine*. (2013). Service. Travaux publics. – Eau potable -, En Ligne : [http://www.muniles.ca/services_travaux_eau_potable.html]

²⁰ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (2013). *Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*, Rapport d'enquête et d'audience publique, [En ligne] : [<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape297.pdf>]

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

3.3 Importance des écosystèmes, de l'environnement et des paysages

Situées au milieu du golfe du Saint-Laurent, les îles de la Madeleine comportent une étonnante diversité d'écosystèmes tous étroitement interreliés : dunes, tourbières, lagunes, zone intertidale, forêts. On note cinq plans d'eau intérieurs d'importance qui tous supportent une grande biodiversité tout en permettant, pour certains, l'implantation d'une activité maricole florissante. L'eau, en particulier au niveau des nappes phréatiques, contribue en grande partie aux interrelations entre ces divers milieux et toute contamination peut avoir des répercussions insoupçonnées. Les caractéristiques uniques des îles de la Madeleine font en sorte qu'elles abritent de nombreuses espèces rares ou à statut particulier (Pluvier siffleur, Sterne de Dougall, Grèbe esclavon, Bécasseau maubèche, Aster du golfe Saint-Laurent, etc.).

L'implantation d'une industrie gazière aux Îles viendrait augmenter la pression sur un milieu déjà fortement sollicité, particulièrement au niveau de l'utilisation du territoire et des nappes phréatiques. Cette pression s'ajouterait, en outre, à celle que pourrait éventuellement poser l'implantation de l'industrie des hydrocarbures en mer, en particulier au site d'Old Harry situé en plein golfe du Saint-Laurent à seulement 80 km des côtes des îles de la Madeleine. Cette multiplication des risques de nature pétrolière ou gazière ainsi que les impacts néfastes potentiels de nature environnementale ou socio-économique qui pourraient en découler apparaissent inacceptables.

De plus, il ne faut jamais envisager la phase exploratoire indépendamment de la phase de production qui risque de suivre. Dans la plupart des endroits où l'industrie s'est implantée, le nombre de sites de forage ou d'infrastructures de production (gazoducs, réservoirs, torchères, etc.) s'est multiplié de façon extrêmement rapide. L'implantation de l'industrie gazière dans l'archipel des Îles-de-la-Madeleine pourrait donc impliquer une multiplication des infrastructures qui ne manqueraient pas d'influencer grandement les paysages ou la qualité de vie.

3.4 Principaux moteurs économiques : la pêche et le tourisme, une image à préserver

Tout comme l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin, ces activités en milieu terrestre semblent difficilement conciliables avec les deux principaux moteurs économiques de l'archipel que sont la pêche et le tourisme. La cohabitation entre l'industrie des hydrocarbures et ces deux piliers socio-économiques est loin d'avoir été prouvée. La simple présence des structures de production disséminées dans le paysage (tours de forage, gazoducs, réservoirs), et à plus forte raison tout accident qui pourrait survenir, risque d'entacher pour longtemps l'image de marque et de qualité sur laquelle repose en grande partie ces deux industries et qu'il importe de préserver à tout prix.

ANNEXE 1 : Mémoire consultations stratégie énergétique Québec (2015)

Recommandations

En terminant, en lien avec les aspects développés précédemment, voici les principales recommandations que nous souhaitons formuler dans le cadre des consultations sur la politique énergétique du Québec.

Attention Fragîles est d'avis que le gouvernement, dans le cadre de sa politique énergétique, doit :

- 1. Appuyer les initiatives locales visant à diminuer la dépendance de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine aux hydrocarbures et soutenir le développement d'alternatives énergétiques, notamment par des dispositions particulières et de programmes adaptés à la réalité de l'archipel.*
- 2. Maintenir l'actuel moratoire sur la partie québécoise du golfe St-Laurent et travailler avec ses partenaires des autres provinces à étendre le moratoire à l'ensemble du golfe.*
- 3. Tenir, en concertation avec les autres provinces riveraines du golfe et le gouvernement fédéral, une vaste commission d'examen sur le golfe St-Laurent et l'impact de son ouverture à l'industrie pétrolière ainsi que des consultations publiques approfondies auprès de l'ensemble des communautés concernées.*
- 4. Adopter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre aux Îles-de-la-Madeleine, en reconnaissant le caractère vulnérable et irremplaçable des nappes d'eau souterraine de l'archipel.*

ANNEXE 2 : Mémoire consultations ÉES hydrocarbures Québec (2015)

Recommandations issues du mémoire d'Attention Fragîles lors des consultations menées dans le cadre de l'Étude environnementale stratégique sur les hydrocarbures (2015)

En terminant, considérant l'ensemble des aspects développés précédemment, ainsi que notre connaissance et suivi au cours des dernières années de ce dossier, voici les principales recommandations que notre organisme souhaite formuler dans le cadre des consultations menées pour la présente ÉES sur les hydrocarbures :

Attention Fragîles est d'avis que le gouvernement devrait :

- 1. Considérer le golfe Saint-Laurent tel qu'il est réellement, soit un écosystème unique, complexe et fragile qui doit être analysé dans son intégralité et dont l'homme fait partie.*
- 2. Reconnaître que dans le contexte et les conditions actuelles, l'ouverture du golfe du Saint-Laurent à l'industrie pétrolière serait risquée et lourde de conséquences : écosystème unique et fragile hautement vulnérable aux déversements ; nombreuses lacunes sur le plan des connaissances ; impacts possibles sur les industries de la pêche et du tourisme ; acceptabilité sociale des communautés côtières absente ; capacité d'intervention en cas de déversement insuffisante.*
- 3. Maintenir l'actuel moratoire sur la partie québécoise du golfe du Saint-Laurent et travailler de concert avec ses homologues provinciaux et le gouvernement fédéral en visant à étendre le moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures à l'ensemble du golfe.*
- 4. Inciter le gouvernement fédéral à tenir, en collaboration avec les provinces riveraines du golfe, une vaste commission d'examen sur le golfe St-Laurent et l'impact de son ouverture à l'industrie pétrolière ainsi que des consultations publiques approfondies auprès de l'ensemble des communautés concernées.*
- 5. Se doter, en concertation avec ses homologues provinciaux et le gouvernement fédéral, d'un plan de prévention et d'intervention et de mécanismes en cas de déversement d'hydrocarbures qui soient adaptés et spécifiques pour le golfe Saint-Laurent prenant en compte les réalités physiques, biologiques, anthropiques et socio-économiques de l'ensemble de celui-ci;*
- 6. Adopter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre aux Îles-de-la-Madeleine, en reconnaissant le caractère vulnérable et irremplaçable des nappes d'eau souterraine de l'archipel.*
- 7. Appuyer les initiatives locales visant à diminuer la dépendance de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine aux hydrocarbures et soutenir le développement d'alternatives énergétiques, notamment par des dispositions particulières et de programmes adaptés à la réalité de l'archipel.*

ANNEXE 3 : Mémoire consultations BAPE sur nappes phréatiques Îles (2013)

Résolution d'Attention Fragîles incluse dans le mémoire présenté lors des consultations menées dans du BAPE sur *Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière (2013)*

Exploration et exploitation du gaz naturel en milieu terrestre aux Îles-de-la-Madeleine

Considérant :

- La grande fragilité des milieux naturels des Îles-de-la-Madeleine, leur importance et leur interdépendance ;
- La précarité de nombreuses espèces terrestres et marines et l'importance du maintien de la biodiversité sur l'archipel ;
- L'étroitesse du territoire et la forte densité de la population ;
- L'importance de maintenir des conditions propices à garantir la pérennité et la santé des industries de la pêche et du tourisme ;
- L'importance vitale et le caractère irremplaçable de nos nappes phréatiques, seules sources d'eau potable aux Îles ;
- L'importance de la santé des lagunes des Îles et du milieu marin entourant l'archipel ;
- L'importance de la beauté des paysages et le santé de nos milieux naturels sur le mode de vie, la qualité de vie et l'économie des Îles ;
- Les risques et le manque de connaissances entourant les impacts sociaux, économiques et environnementaux d'une exploration et d'une exploitation de gaz naturel aux Îles-de-la-Madeleine ;
- Les nombreuses pressions naturelles sur le milieu : l'érosion, les changements climatiques, l'augmentation du niveau de la mer, les tempêtes, etc.
- Le cadre règlementaire inadéquat ;
- Les nombreuses inquiétudes et questions exprimées par la population locale ;
- La nécessité de mettre en place une stratégie énergétique globale pour les Îles ;
- La nécessité d'agir avec précaution et de protéger nos ressources vitales et irremplaçables ;
- La nécessité de prendre des décisions éclairées;
- La nécessité d'offrir aux générations futures un milieu de vie sain.

Il est résolu qu'Attention Fragîles se prononce en faveur d'un moratoire sur le forage gazier en milieu terrestre dans l'archipel, notamment tant que :

- La population des Îles n'aura pas été dûment informée et consultée sur tout projet spécifique de forage terrestre sur l'archipel. Nous reconnaissons l'importance de tenir compte des préoccupations légitimes de la population de l'archipel face aux enjeux environnementaux et socio-économiques de l'exploitation des ressources gazières en milieu terrestre et d'impliquer la communauté dans le processus décisionnel.
- Tant que l'acceptabilité sociale d'un projet spécifique de forage terrestre ne sera pas clairement obtenue. Nous reconnaissons que le principe de l'acceptabilité sociale doit être au cœur des décisions concernant le développement de la filière énergétique gazière dans l'archipel.